

Compte rendu CCAS du 24 mars 2021 à 13h30.

Personnes présentes :

Michel BONNET, Sylvie BARBARAN, Annie MARTIN, Céline LEROUX, Lucien GREZE,

Personnes représentées : Rita BOZETTI représentée par Céline LEROUX

Philippe LAFARGE représenté par Lucien GREZE

Natacha VINCENT représentée par Céline LEROUX

Brigitte BOTCAZOU représentée par Annie MARTIN

1. **Désignation secrétaire de séance** : Lucien GREZE
2. **Approbation du compte rendu** de la réunion du 17 février 2021 :
Le compte rendu est approuvé.
3. **Situation administrés en détresse:**
 - a) Le dossier CMU et APL est en cours
le dossier de surendettement sera déposé le 29/03 prochain auprès de Mme LACAILLE
Assistance Sociale du Département.
 - b) En ce qui concerne la deuxième personne, un dossier a été déposé pour une aide
exceptionnelle avec l'aide de Mme LACAILLE.
4. **Vote du compte administratif 2020** :

DELIBERATION N° 001 – 2021 : C.C.A.S. SAINT MICHEL DE DEZE

Le Conseil Communal d'Action Sociale réuni sous la présidence de Michel BONNET,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Vote du compte administratif 2020 :

DELIBERATION N° 002 – 2021 : Vote du compte administratif 2020 - C.C.A.S. SAINT MICHEL DE DEZE

Le Conseil Communal d'Action Sociale réuni sous la présidence de Madame Annie MARTIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Michel BONNET, qui après avoir présenté le document et répondu aux questions posées par les membres, quitte la salle du conseil d'administration.

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				7 339.92		7 339.92
Opérations exercice			1 903.01	710.00	1 903.01	710.00
Total			1 903.01	8 049.92	1 903.01	8 049.92
Résultat de clôture				6 146.91		6 146.91
Restes à réaliser						
Total cumulé				6 146.91		6 146.91
Résultat définitif				6 146.91		6 146.91

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Affectation du résultat :

DELIBERATION N° 003 – 2021 : Affectation du résultat de fonctionnement 2020 - C.C.A.S SAINT MICHEL DE DEZE

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 6 146.91**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	7 339.92
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
DEFICIT	-1 193.01

Résultat cumulé au 31/12/2020	6 146.91
A.EXCEDENT AU 31/12/2020	6 146.91
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	6 146.91
B.DEFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Débat orientation budgétaire 2021 :

Dépenses à prévoir : aides aux administrés en détresse et subventions à reverser au Restau du cœur et au secours populaires.

5. La recyclerie : la collecte des livres a eu lieu et a été fructueuse, Le Président informe que dès que possible un lieu sera mis à leur disposition.
Nous avons demandé un conteneur de réemploi auprès de la SDEE.
6. Situation COVID 19 :
La maison de santé du Collet est devenu un centre de vaccination. Natacha sera en charge d'appeler les personnes susceptibles de se faire vaccinées.
7. Organisation des festivités :
 - a) Fête de la nature du 19 au 23 mai 2021
 - b) Auto-moto-vélo prévu le 11 juillet 2021
 - c) Loto : prévoir de contacter les entreprises du chantier de l'école
 - d) Fête de la Saint Michel : pour fin septembre
8. La Ferme de Sylvie DUBOIS : Mme DUBOIS a fait un courrier de remerciement au Département pour l'annulation des factures du laboratoire et un RDV va être fixé avec Mesdames la Préfète et la Sous préfète dans les meilleurs délais.
9. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h20